

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2334>



Bureau départemental du 27 novembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: mardi 27 novembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le bureau départemental du 27 novembre a bien sûr traité des questions relevant de la gestion interne de la section départementale : point financier, remplacement des militants prochainement appelés à « bénéficier des joies d'une retraite bien méritée » (Alain Larvor et Guy Poncin), syndicalisation.

Il a aussi fait le point sur les stages organisés par le SNES : stage académique TZR du 23 novembre, stage destiné aux personnels de surveillance (prévu fin mars) et stage organisé à l'occasion de la publication des propositions de la commission Pochard sur les évolutions du métier (au printemps).

Le bureau a d'autre part tiré le bilan de la mobilisation nationale du 20 novembre. Dans l'attente des rencontres intersyndicales programmées au plan national, il n'a pas débattu des modalités d'éventuelles suites au plan local ; la proposition (issue de l'AG de Chalon/Saône) d'organiser un débat avec les usagers sur l'avenir du service public avait été faite dès le 23 novembre par la FSU à l'intersyndicale départementale.



Le bureau a également évoqué la problématique liée à la nouvelle organisation matérielle du baccalauréat que l'académie de Dijon doit expérimenter dès la session 2008 avec quatre autres académies pilotes : celle-ci doit conduire à maintenir les cours dans les lycées jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce qui pose d'évidents problèmes pratiques. Interpellé par les élus FSU au cours du CTPA du 23 octobre, le Recteur a indiqué que chaque lycée serait son propre centre d'examen et qu'il pourrait être fait appel à des vacataires pour la surveillance. Il a également précisé que le Ministère envisageait de placer les épreuves de Première après celles de Terminale et qu'il faudrait reculer les conseils de classe de Seconde après le 20 juin.

Quoi qu'il en soit, pour les professeurs qui devront concilier la correction de leurs copies d'examen et leur emploi du temps en seconde (jusqu'au 20 juin) et première (jusqu'au 15 juin), la fin d'année risque d'être particulièrement fatigante et la charge de travail difficile à gérer. Le bureau départemental a donc décidé de leur proposer au printemps le moyen d'organiser une réaction collective.

La prochaine réunion d'une instance départementale du SNES devrait être convoquée fin janvier début février, sous la forme d'un Conseil Départemental (auquel chaque syndiqué peut participer pour y représenter sa section d'établissement) consacré à la préparation de la rentrée 2008 : la convocation paraîtra dans un prochain *S2 Info*.

